

SAINT-MAURICE, MON VILLAGE

Sämmeretz, Unser Dorf



Lettre d'information

Numéro 24-26

Mai 2026

Le mot du maire

Chers habitants, Chères habitantes de Saint-Maurice,

C'est un grand honneur et une grande responsabilité pour moi de m'exprimer en tant que maire.

Vous avez été nombreux à vous déplacer aux urnes lors des élections municipales mi-mars (60% de taux de participation). Je vous remercie pour la confiance que vous avez accordée à la liste « Unis et engagés pour Saint-Maurice », qui m'a ensuite confié le mandat de maire.

Je tiens également à remercier le maire sortant, Jean-Marc Witz, ses adjoints, Jean-Philippe Holweg et Joëlle Breg, tous les conseillers sortants, ainsi que toutes les équipes municipales qui les ont précédés car c'est leur engagement à tous, pour le bon fonctionnement au quotidien de la commune, ainsi que leurs choix faits en matière d'investissements, qui ont façonné le « Saint-Maurice d'aujourd'hui ».

Votre nouveau Conseil municipal va œuvrer avec sérieux, implication, enthousiasme et transparence, dans l'intérêt du village. Et parce que la vie communale est le premier échelon de la démocratie, nous serons à votre écoute et créerons des occasions d'échange pour faire avancer, ensemble, nos projets.

Nous avons pris l'engagement de poursuivre la communication par le journal municipal. Ce nouveau numéro vous présente les onze membres du nouveau Conseil municipal, ainsi que les actualités « printanières » de la commune et de l'intercommunalité. Je vous en souhaite une bonne lecture.

P.S. Pour répondre à cette question qui m'a été posée fréquemment depuis ma prise de fonction : comment faut-il dire lorsque le maire est une femme ? « Madame la Maire » est désormais l'usage le plus courant (dans le cadre de la féminisation des noms de métiers et de fonctions). « Madame le Maire » reste considéré comme correct. Vous pouvez donc choisir la formulation que vous préférez.



Votre maire

Béatrice

Ackermann-Lorber

Le Conseil municipal se présente

Rappel des résultats du 1^{er} tour des élections municipales le 15 mars 2026 :

- Nombre d'électeurs inscrits : 300
- Nombre de votants : 180
- Nombre de bulletins nuls : 20
- Nombre de bulletins blancs : 8
- Suffrages exprimés : 152
- Nombre de voix obtenues par la liste « Unis et engagés pour Saint-Maurice » : 152

Le Conseil municipal est
composé de 11 membres

1 maire

3 adjoints

7 conseillers

A l'issue du 1^{er} tour des élections, un Conseil municipal d'installation de la liste élue a eu lieu le 20 mars, au cours duquel ont été votés (à l'unanimité) le maire et les adjoints. Les commissions ont également été mises en place (elles seront présentées dans le prochain numéro du journal communal).



1

Estelle Ferrari : j'ai 56 ans et habite Saint-Maurice depuis 7 ans. Je suis éducatrice spécialisée et apicultrice catégorie « petite productrice locale ». Amoureuse de la nature et respectueuse de notre environnement, j'aime partager ma passion. Responsable de l'association des apiculteurs de la vallée de Villé, j'apprécie d'élaborer des projets, de les animer et d'aller à la rencontre des citoyens.

2

Adrien Schverer : attaché à mon village dans lequel j'ai grandi, je souhaite contribuer à maintenir et développer la qualité de son cadre de vie pour ses habitants d'aujourd'hui et de demain. Mon vœu le plus cher est que mes enfants s'y épanouissent parmi des villageois sympathiques et solidaires. Qu'ils grandissent en appréciant son paysage et ses milieux naturels qu'il est important de conserver.

3

Anastasia Flick : villageoise depuis 22 ans, j'ai travaillé comme Responsable Ressources Humaines. Membre de l'association Juval, j'aime la marche et la gym aquatique, mais aussi le jardinage, la lecture et l'informatique. C'est avec l'envie de découvrir, d'apprendre et de partager que j'ai rejoint l'équipe municipale. Je souhaite m'impliquer pleinement pour notre village et apporter ma contribution aux activités de notre belle commune. Au plaisir de vous croiser !

4

Alexandre Ancel : votre 3^{ème} Adjoint au service de Saint-Maurice. Habitant de Saint-Maurice depuis 6 ans, marié et père d'un enfant, je suis profondément engagé pour l'avenir de notre village. Je suis aussi un professionnel de terrain avec 16 ans d'expérience en électricité. Je travaille actuellement chez Wirth Paysage en tant qu'électricien, pisciniste et paysagiste. Cette polyvalence me permet d'avoir une vision concrète des besoins techniques du village. Mon lien avec nos infrastructures est déjà bien réel puisque j'ai réalisé les travaux d'électricité de l'école et œuvré sur l'éclairage public du village. Il me tient à cœur de mettre mon savoir-faire technique au profit de Saint-Maurice pour continuer d'entretenir et d'améliorer nos équipements au quotidien.

5

Béatrice Ackermann-Lorber : j'ai emménagé à Saint-Maurice fin 2007 avec mon époux et notre premier fils. La famille s'est agrandie ici avec l'arrivée de notre second fils. Nous apprécions chaque jour la chance que nous avons de vivre dans un environnement privilégié et avons à cœur de le préserver. Je poursuis ma vie professionnelle en entreprise et dans l'enseignement supérieur, à Strasbourg. Après un 1^{er} mandat comme conseillère municipale, j'ai décidé d'aller plus loin dans mon engagement au service de la collectivité. Mon crédo depuis l'école primaire : « tout ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait ».

6

Luc Merklen : âgé de 36 ans et installé à Saint-Maurice depuis 2017, j'ai appris à apprécier la qualité de vie de notre village ainsi que la convivialité de ses habitants. Au contact de voisins chaleureux, j'ai eu envie de m'investir à mon tour pour contribuer au dynamisme et à l'avenir de notre commune.

7

Cécile Evrard : originaire du village, je débute mon 3^{ème} mandat au sein de l'équipe communale en tant que 2^{ème} adjointe avec toujours la même motivation : contribuer à la vie de notre village. Ayant à cœur de favoriser le dialogue et les échanges entre les habitants, j'ai accepté la responsabilité des sujets sociaux, de l'école, du périscolaire et de la communication. Pour cette nouvelle étape, j'aimerais mettre en place des animations et des moments conviviaux qui permettront de renforcer les liens et de faire découvrir les richesses de notre vie locale.

8

Martial BURGER : 1^{er} adjoint, j'habite Saint-Maurice depuis 2004 et j'ai 61 ans. Très attaché à notre commune, je porte une attention particulière à la préservation de nos espaces naturels, qui font la richesse et le charme de notre cadre de vie. Je m'engage avec sérieux, disponibilité et proximité, et je ferai tout mon possible pour être à l'écoute des habitants et accompagner les projets qui nous rassemblent.

9

Vincent Leibel : je suis originaire de Saint-Maurice et j'ai déjà plusieurs mandats à mon actif. En tant que jeune retraité, je dispose désormais davantage de temps pour m'investir encore plus activement dans la vie locale, les travaux et les projets de la commune.

10

Marielle Knecht : élue au conseil municipal depuis 2014, âgée de 58 ans, je suis mariée et ai 3 fils. Je suis originaire du nord de l'Alsace (Pays de Hanau). Nous sommes arrivés à Saint-Maurice en 2005. Vétérinaire de formation, j'exerce à Villé depuis 20 ans. J'aime randonner, jardiner, faire du yoga et m'occuper de mes animaux. Je suis motivée par le fait de contribuer à la vie de la commune au sein de l'équipe municipale.

11

Eric Dillenseger : j'ai 53 ans et suis père d'un garçon de 12 ans. Originaire de la vallée de Villé, j'habite Saint-Maurice depuis plus de quinze ans. Je suis fonctionnaire territorial à la Communauté de Communes à Villé. Je souhaite m'investir davantage dans la vie de mon village en mettant mon expérience et mes compétences au service de tous.

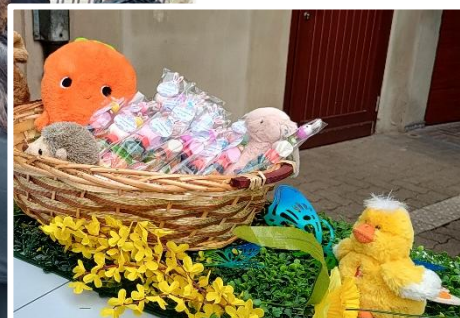
Les animations

La chasse aux œufs de Pâques, samedi 4 avril

L'APE Les Tilleuls a organisé une chasse aux œufs pour les enfants du RPI. De grands œufs ont pour cette occasion décoré les rues du village. Après les avoir trouvés, petits et grands se sont amusés à résoudre des énigmes, qui les ont progressivement amenés vers l'école où une récompense les attendait. La chasse s'est terminée par un joyeux goûter dans la cour de l'école.



*Tout pour passer
une belle après-
midi !*



La journée broyage de déchets verts, samedi 25 avril

La nouvelle équipe municipale a décidé de reconduire cette opération initiée par le précédent Conseil municipal.

Sous la houlette du 1^{er} adjoint, un broyeur a été loué par la commune et une équipe composée de membres du Conseil municipal, ainsi que d'habitants volontaires, a déplacé cet équipement chez plus d'une dizaine d'habitants qui avaient préalablement manifesté leur intérêt.

Le résultat : environ 25 m³ de déchets verts ont été transformés en un broyat pouvant être utilisé au jardin, sur des parterres ou au pied des arbres par exemple. Cela permet notamment de réduire l'arrosage et de fertiliser les sols, tout en limitant le désherbage.

Cette opération, qui a duré toute la journée, sous un beau soleil printanier, est un service rendu aux habitants et à l'environnement.



Merci à toute l'équipe qui s'est mobilisée pour le bon déroulement de cette opération.



Les travaux et aménagements

Intervention en forêt



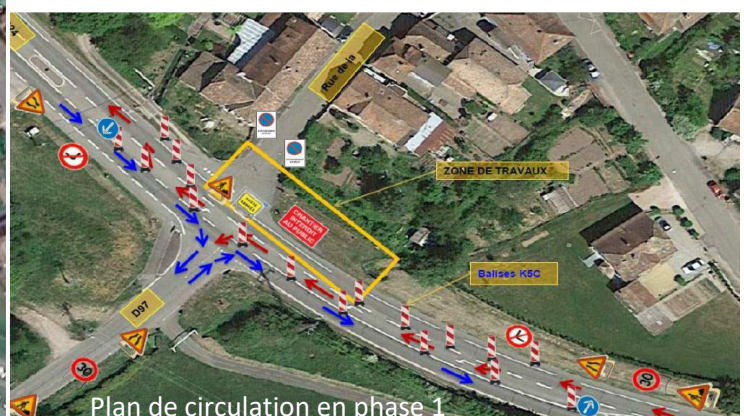
Intervention sur nos chemins forestiers pour dégager des branchages et arbres tombés afin de garantir la sécurité des usagers.

L'opération a été réalisée mi-avril par Martial Burger avec l'appui logistique et bénévole de Honoré Lorber.

Merci à eux pour cette action efficace.

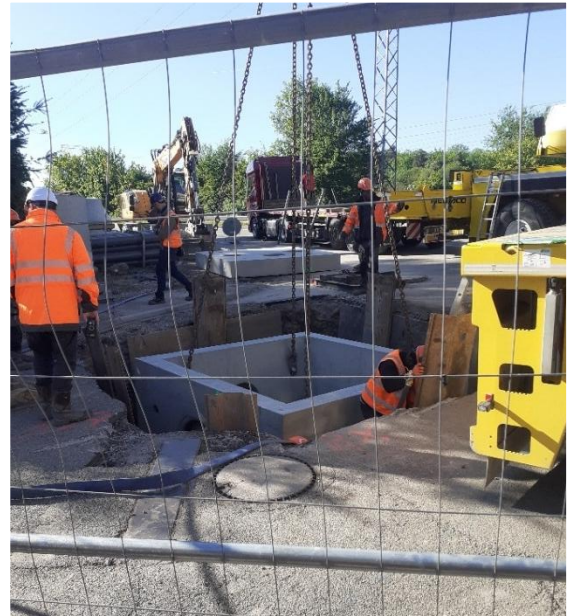
Travaux rue de la gare : de quoi s'agit-il ?

Ce chantier s'inscrit dans le cadre du **schéma directeur assainissement de la vallée de Villé**. Il est réalisé sous la responsabilité du **SDEA Alsace-Moselle** (Syndicat des eaux et de l'assainissement) et consiste en des travaux de séparation eau de pluie/eaux usées, une création de déversoir d'orage et une régulation de débit rue de la Gare. Il se déroule en 2 phases : une 1^{ère} phase côté Saint-Maurice sera suivie d'une 2^{ème} phase côté prairie. La route départementale sera donc successivement barrée côté Saint-Maurice puis côté opposé.





Le chantier a démarré le 20 avril et est prévu d'être terminé au plus tard le 20 juillet.



Photos : Claude Ulrich



Les poubelles du cimetière ont été repositionnées et se trouvent désormais à l'arrière de l'église.



*Schriwe's ejch uff** A noter dans votre agenda :
matinée citoyenne samedi 30 mai

La mairie reconduit cette opération dont l'objectif est de réaliser des actions de propreté, d'entretien et de menus travaux sur le ban communal. Petits et grands volontaires, vous êtes tous les bienvenus pour y participer. Bonne humeur et rencontre seront les maîtres mots de l'événement. **Inscrivez-vous à l'aide du bulletin joint ou directement en mairie.**



Claude Ulrich, notre agent municipal, a fait une chute début avril et s'est blessé au pied. Son rétablissement est en cours. Des membres du Conseil municipal pallient son absence en réalisant une partie des travaux d'entretien courant.

Nous renouvelons nos meilleurs vœux de rétablissement à Claude et vous remercions pour votre compréhension durant cette période au cours de laquelle les tâches les moins urgentes d'entretien du village sont mises en attente.

Climat & environnement

Alerte au frelon asiatique

Nous avons déjà communiqué au sujet de l'expansion rapide du frelon asiatique. Ce printemps, des actions de lutte sont mises en place dans toute la vallée de Villé, avec notamment la pose de pièges spécifiques et une attention particulière portée à la présence de nids primaires. Après 2 mois de campagne, près de 200 captures de fondatrices ont été effectuées. **Nous pouvons tous contribuer à la lutte contre le frelon asiatique** notamment en inspectant régulièrement les endroits ombragés, chauds et ventilés (abris de jardin, terrasses...).

Lutte de Printemps contre le Frelon Asiatique – TOUS concernés

1 De Début mars à fin juin
Inspectez ces endroits une fois par semaine.



2 Si vous découvrez ces petits nids de la taille d'une orange n'intervenez pas vous-même



3

Enregistrez le numéro de votre référent local de lutte contre le frelon asiatique – C'est GRATUIT

**Vous avez repéré un nid ?
Contactez sans attendre le
réfèrent du secteur de
Saint-Maurice :**
Florent ALLANIC
06 62 65 12 73

Pièges à noyade et non
sélectifs interdits sinon la
lutte contre le frelon asiatique
est contre-productive.



Renseignements auprès de :

Estelle FERRARI
06 29 67 57 29

Les brèves

❖ COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Le Code général des impôts prévoit la mise en place dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs (art. 1650 du CGI). Cette commission intervient en matière de fiscalité directe locale et :

- dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants ([article 1503 du CGI](#)) ;
- participe à l'évaluation des propriétés bâties ([article 1505 du CGI](#)) ;
- participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ([article R. 198-3 du livre des procédures fiscales](#)).

Son rôle est consultatif. Elle est composée de 7 membres : le maire ou l'adjoint délégué, le président et 6 « commissaires ». Ces derniers (ainsi que leurs suppléants) sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques **sur une liste de contribuables en nombre double dressé par le Conseil municipal**. La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 pour les commissaires titulaires et 12 pour les suppléants. A l'issue des élections municipales, chaque CCID doit être renouvelée intégralement.



Vous pouvez vous porter candidat pour être membre de la nouvelle CCID de la commune.

Faites part de votre candidature à la mairie d'ici le 20 mai.

Si le sujet peut paraître technique, participer à une telle commission ne nécessite pas de compétence spécifique et permet de comprendre « de l'intérieur » un volet important de la vie municipale.

❖ LES CHIENS DOIVENT ETRE TENUS EN LAISSE



Vous aimez profiter de la nature à cette saison en promenant votre chien ? Pensez à le tenir en laisse car le printemps est une période de reproduction pour de nombreuses espèces animales.

Article 1^{er} de l'arrêté du 16 mars 1955 relatif à l'interdiction de la divagation des chiens :

« Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. » Le contrevenant encourt une amende forfaitaire de 135 € en cas de non-respect de l'interdiction précitée.

- ❖ **UNE NOUVELLE EXPOSITION AU MUSEE DE LA VALLEE DE VILLE :** cette exposition consacrée aux châteaux bordant la vallée de Villé a été réalisée en partenariat notamment avec la Société d'histoire de la Vallée de Villé. Elle a été inaugurée le 1^{er} mai. Une salle est dédiée aux cinq châteaux – Ortenbourg, Ramstein, Frankenbourg, Bildstein et Thanvillé – ainsi qu'aux sites historiques du Schlossberg (mur païen et mur gaulois). Allez « tous au petit musée » pour explorer les châteaux de la vallée !



MUSÉE DE LA
VALLÉE DE VILLÉ

Saison 2026 : le musée est ouvert jusqu'au 25 octobre.

Retrouvez les jours et heures d'ouverture sur le site Internet

[Musée de la Vallée de Villé | Albé Alsace](#)

❖ FETE DES JARDINS VIVANTS AU JARDIN LILAVERONICA

L'ACJA et le jardin Lilaveronica à Thanvillé (au château) vous accueillent dimanche 10 mai pour une journée de fête. Entrée gratuite. Petite restauration.



❖ FETE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE



La Communauté des Communes de la Vallée de Villé est engagée depuis 2022 dans un **programme Trame Verte et Bleue en faveur de la biodiversité**. Concrètement, cet engagement se traduit par exemple par la mise en place de corridors écologiques pour favoriser le déplacement des espèces, la plantation d'arbres fruitiers et de haies champêtres ou encore la création de mares naturelles en milieu humide.

La Communauté des Communes organise une fête sur ce thème de la biodiversité **samedi 6 juin de 9 h à 18 h au centre intercommunal de Villé**. Plusieurs animations sont prévues tout au long de la journée (entrée libre). Venez nombreux !

❖ CONCOURS PHOTO



En lien avec la fête de la Trame Verte et Bleue, un concours photo sur le thème de la nature est organisé par la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

Pour participer, vous pouvez contacter :
gaelle.imbert@valleedeville.fr

L'état civil

Décès



SPIELMANN Jean-Claude décédé le 25 avril 2026 à l'âge de 75 ans

Naissance



WOLFF Lola née le 22 mars 2026



Fleurissement printanier réalisé par un habitant rue des Mésanges

A scheener Friehjoh!

*S'Friehjohr het sich àngemeldet,
Ùn do drùf freit sich d'gànz Welt*

*Le printemps s'est annoncé
Et le monde entier s'en réjouit.*



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein

Commune de
SAINT-MAURICE



2, rue Principale 67220 St-Maurice

Tél. : 03.88.85.61.02

E-mail : mairie-st-maurice@wanadoo.fr

Matinée citoyenne Samedi 30 mai 2026 de 9 heures à 12 heures

Chers habitants, Chères habitantes de Saint-Maurice,

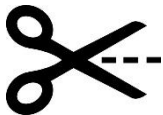
Nous reconduisons l'opération consistant à nous « retrousser les manches » au printemps pour une demi-journée de nettoyage, entretien et autres petits travaux sur le ban communal.

Nous comptons sur vous ! Suivant le nombre de participants, nous proposerons plusieurs ateliers organisés en équipes. La matinée se terminera par un apéritif offert par la mairie.

Pour la bonne organisation de cette opération, merci de vous inscrire à l'aide du flyer ci-dessous (à déposer en mairie) ou par envoi d'un e-mail à la mairie.

La maire

Béatrice Ackermann-Lorber



Matinée citoyenne Rendez-vous **samedi 30 mai 2026 à 9 h** devant la mairie

Je souhaite participer à cette action : je complète et dépose ce flyer dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 20 mai 2026** (ou transmets les informations par e-mail à la mairie).

Mon nom : _____ Mon prénom : _____

Mon adresse e-mail : _____@_____

Mon numéro de téléphone (mobile de préférence) : _____

Mes propositions de travaux (par exemple : nettoyage d'un secteur particulier, petites réparations, peinture) :

